

Groupement Professionnel

de Vol Libre

Maison de la Montagne
14 Rue de la République
38000 GRENOBLE

www.snmvl.com

contact@snmvl.com



Enregistré sous le N° 82.38.021.99.38 auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes

DEVIS de FORMATION

Encadrant :	Honoraires : 1 moniteur spécialisé à 400 €/jour sur 4jours	1600 €
	1 responsable récupération bateau (50 €/j sur 4 j)	200 €
	1 conducteur navette (50€/j sur 4 j)	200 €
	1 cameraman (50€/j sur 4 j)	200 €
	TOTAL encadrant :	2200 €

Logistique :	1 minibus assurant les navettes sur le site pendant la durée de la formation (carburant inclus) :	500 €
	Location salle (50 euros / jour)	200 €
	Location du matériel de sécurité (bateau...)	400 €
	Essence bateau	100 €
	Location matériel vidéo + Cassettes mini DV	250 €
	TOTAL logistique :	1450 €

Bureautique :	Secrétariat, préparation, organisation	400 €
	Fournitures, photocopies, timbres	50 €
TOTAL bureautique :	450 €	

Stage de pilotage / Recyclage à destination des moniteurs de parapente :

